



ASSEMBLEE GENERALE du 17 mars 2017 Restaurant Chez Martine à 11h

L'Assemblée Générale est ouverte à 11 h 15 par la présidente, Isabelle Rossi, qui remercie tous les membres présents qui émargent la feuille de présence.

Présents : (par ordre alphabétique) Danièle Capdeville, Capucine de Bretagne, Josette Horvilleur, Marie Christine et Olivier Nedelec, Isabelle et Charles Rossi. Danièle et Dominique Servant, Virginie et Eric Zins (11 pers)

Elle distribue aux membres du conseil d'administration les 49 pouvoirs valides (1 non valide, car pas à jour de cotisation !) et précise donc que le quorum est largement atteint. On a en effet 60 présents ou représentés sur les 77 à jour de leur cotisation, soit 78 % sur les 25 % exigés dans les statuts.

3 Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2016 est distribué et approuvé à l'unanimité.

3 Rapports moral et d'activité présentés par Isabelle Rossi

Beaucoup de nouveautés cette année, tout d'abord, :

1/ **les WE agro-homéopathie** qui ont remporté un grand succès. Le premier réunissait 23 participants à l'abbaye de Maylis sur le long WE du 14 juillet (du mercredi soir au dimanche après-midi. Les moines nous avaient réservé un accueil particulièrement chaleureux, le second en janvier à Saint Laurent de Chamousset, là, le mauvais temps ne nous a pas épargnés et on a fini le WE à Lyon, car la maison familiale réservée avait aussi programmé un mariage très perturbant ! Un troisième WE est programmé en avril de cette année dans la Drôme provençale. Et grande première, nous avons eu 15 places achetées par le fond de formation de la MSA, Vivéa ! L'occasion de remercier ici notre ingénieur agronome, Aziz Yaacoubi, pour sa disponibilité et son enthousiasme sans faille.

2/ Nous avons aussi organisé deux **journées plantes sauvages comestibles** avec Caroline Garnier et l'aventure au coin du bois. Elles ont remporté un franc succès puisque plus d'une vingtaine de participants à chaque fois.

3/ **Cours d'homéo-familiale** : suite à la venue à Skoura de l'homéopathe Jean Lacombe, on a mis au point un partenariat pour des cours d'homéopathie familiale en ligne, Jean espérait au moins une vingtaine de personnes, nous en sommes à 115 ! la série des 10 cours se termine par une semaine à Skoura et/ou un WE à Lyon avec notre formateur canadien.

4/ Caroline nous avait invité au **salon Primevère** l'année dernière. Du coup cette année, on a fait notre dossier dans les temps et avons obtenu un stand à notre nom. Le salon s'est tenu la semaine dernière et l'occasion de distribuer de nombreuses lettres pour se faire connaître. Par contre une seule adhésion sur place et une qui a été faite par mail la semaine suivante... attendre pour voir s'il y a assez de retombés pour justifier la dépense importante (450€)

5/ La dernière **lettre de l'Apmh** de 2016 fêtait les 25 ans de l'association, de nombreux anciens ont répondu par des articles plus intéressants les uns que les autres.... Suite à élagage fait l'année dernière, les frais liés à la lettre ont diminué de presque 40% mais les dons aussi ???

6/ les **semaines homéo-paléo** au Maroc se poursuivent, le nombre de participants est plutôt à la baisse, réfléchir si on persévère ?

7/ les semaines de **formations homéo pour les matrones de Skoura**, ont, elles toujours autant de succès, nous avons un noyau dur d'une dizaine de femmes qui viennent très régulièrement et se réunissent tous les lundis matin pour des révisions. Idem pour **l'agro-homéo auprès des agriculteurs**

- **Les membres** : toujours une baisse sensible des adhésions à surveiller de près, et peut-être faire un appel dans la prochaine lettre pour que chaque adhérent se charge d'en trouver un nouveau, ce qui implique de prévoir deux lettres par envoi.
- **Clefs USB de l'agro-homéopathie**, données à tous les stagiaires des stages agro-homéopathie et vendues aux autres, 30 € aux adhérents Apmh et 40 € aux autres
- **Jeu homéo-poursuite**, toutes les démarches auprès de l'Inpi ont été faites pour la protection de ce jeu. Nous en avons vendu déjà une quinzaine. (30€)
- **Donations et legs**, depuis la loi Economie Sociale et Solidaire de 2014, toutes les associations simplement déclarées de plus de trois ans ont la capacité de recevoir des donations et des legs. Simplement, elles ne bénéficieront pas de l'exonération d'impôts liée à la reconnaissance d'utilité publique. Pensez à l'insérer quand on fera refaire les dépliants et à rajouter sur le site...
- **Vues Google sur le site de l'Apmh, par Charles Rossi** 25 000 utilisateurs du site sur l'année de toutes les villes de France mais aussi de l'étrangers.

Le site s'enrichit aussi de la matière médicale et des grands principes de l'homéopathie en power point du Docteur Jacques Millemann, vétérinaire homéopathe à la retraite.

Les rapports moral et d'activité sont adoptés à l'unanimité

☞ **La trésorière, Marie Christine NEDELEC** présente le rapport financier.

I/ les recettes : 32 376 € global bien inférieur à l'année dernière (51 519 €) mais il y avait près de 30 000 € pour le congrès de Skoura

Les dons proprement dit, qui avaient augmenté de 24% l'année dernière replongent cette année du même pourcentage : 14 522 € au lieu de 19 360 ! et le nombre de donateurs lui continue de baisser un peu ! (5 % : 336 au lieu de 358)

Le livret bleu a rapporté 112 € contre 235 € l'année dernière pour la même somme laissée sur le compte !...

II/ les dépenses

Il faut bien discerner les frais de fonctionnement qui sont quasiment stables depuis plusieurs années (11 559 € cette année pour 11 343 l'année dernière et 11 998 il y a deux ans).

Le plus gros poste est celui des 4 lettres trimestrielles qui représente 35% (plus d'1/3) des frais de fonctionnement. Toutefois bien réduit depuis l'année dernière, par contre l'association a acheté des machines radioniques dont une pour Skoura et une pour Lyon pour les stages agro...

Les autres frais d'un montant de 20 781 € correspondent aux participations aux frais des différents stages (agro-homéo, homéo-paléo..) ou ventes de bouquins, on retrouve quasiment l'équivalent dans les recettes (18 000€)

BILAN 2016 : Recettes – Dépenses : 32 376 – 32 340 = - 36€

En début d'année 2016 : 19 475.04 € dont 16 235.11 € sur le livret bleu association

En fin d'année 2016 : 19 833.05 € dont 15 112.46 sur le livret bleu association

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3 **Election de nouveaux membres** : nous avons deux nouvelles candidatures celle de Capucine de Bretagne, ici présente. Je la laisse se présenter : médecin homéopathe dans l'allier, se formant à l'agro-homéopathie

Et celle d'Éric Zins venu tout spécialement de la Marne pour notre AG il se présente comme un paysan ouvert sur tout ce qui touche l'environnement et accepte d'être notre référent « Agro-homéo »

D'autre part il faut noter la démission de Caroline Garnier pour des raisons personnelles. Et 3 membres sont à réélire cette année, Josette Horvilleur, Michèle Pedro-Rodrigues, qui a donné son pouvoir mais n'a pu être là car en Inde, et Charles Rossi

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Personne, Capucine et Eric sont donc élus à l'unanimité, et Josette, Michèle et Charles réélus, Bravo

3 **Questions diverses et projets à venir...**

- Après une courte discussion il n'a pas été jugé utile d'augmenter les dons, si ce n'est pour les non imposable qui passe à 20 au lieu de 18 avec un effet immédiat. Par contre important de trouver de nouveaux membres.
- Sachant que nous allons déménager, une première fois pour 2 ans, puis après définitivement, il a été suggéré de ne pas changer le siège social ces deux premières années, mais simplement faire un transfert de courrier et nous ferons le changement de siège en mars 2019 pour notre adresse définitive.
- Il va falloir faire refaire les flyers, l'occasion d'en faire rajeunir le look, tous sont appelés à y réfléchir et on en discutera lors d'une réunion téléphonique ?
- **Droit de réponse**, le dossier nous a été présenté par le docteur Etienne Larroque qui a fait une réponse à Valeurs Actuelles suite à un article très négatif pour l'homéo, l'occasion de faire réagir nos adhérents

Nous laissons maintenant la parole à Eric Zins qui va nous parler de ses travaux en agronomie dans la Marne

Et enfin, Danièle Capdeville nous parle avec passion des effets des ondes radio magnétiques suite à une conférence et à une journée de formation qu'elle a suivi avec le médecin suisse Allemand le dr xxxxxxx. Il est prévu un article sur ce sujet dans la prochaine lettre

L'AG est levée à 12 h 30 . avec une coupe de champagne pour souhaiter un bon anniversaire à Eric